Langage fonctionnel issn : 2437-0967 Volume13, Num1, 2026

Trajectoires scolaires et inégalités d'orientation post-baccalauréat en Algérie : entre encadrement différencié et marchandisation de la réussite

Saâdi Khadidja

Université de Saida Dr Moulay Tahar

elbachir.khadidja@yahoo.com

Date d'envoi: 13-02-2026	Date d'acceptation :22-05-2026	date de publication:09-06-2026

Résumé

Cette étude analyse les trajectoires scolaires et les inégalités d'orientation post-baccalauréat en contexte algérien, en interrogeant les effets différenciés de l'encadrement éducatif et la montée du soutien scolaire privé. Bien que le système d'affectation universitaire repose sur des critères chiffrés présentés comme méritocratiques, il tend à produire des écarts d'accès aux filières selon les ressources sociales, économiques et informationnelles des familles. La recherche mobilise un cadre théorique centré sur la reproduction sociale, les inégalités de chances et la justice scolaire. La méthodologie adoptée est mixte, combinant l'analyse des seuils d'accès aux filières et une enquête de terrain menée auprès de lycéens, de parents et d'enseignants dans la ville de Mascara. Les résultats montrent un recours massif aux cours particuliers, surtout dans les filières scientifiques et techniques, entraînant une externalisation de la préparation au baccalauréat vers le secteur privé. Cette dynamique accentue les écarts de préparation, favorise des stratégies familiales d'optimisation scolaire et génère une pression académique élevée. L'étude met ainsi en évidence une marchandisation progressive de la réussite et une transformation des inégalités sociales en inégalités de trajectoires universitaires.

Mots clés : Orientation post-baccalauréat, Inégalités scolaires, Soutien scolaire privé, Reproduction sociale, Trajectoires éducatives

1. INTRODDUCTION

L'orientation post-baccalauréat constitue en Algérie un moment charnière des trajectoires scolaires. Elle représente à la fois une étape de sélection institutionnelle et un mécanisme de distribution des élèves dans des filières hiérarchisées, dont dépend largement leur avenir académique et professionnel. Fondé principalement sur la moyenne générale et la pondération des matières dites essentielles, le système d'affectation universitaire se présente comme objectivé et méritocratique. Pourtant, derrière cette apparente neutralité chiffrée, se dessinent des écarts significatifs liés aux ressources scolaires, sociales et territoriales des élèves.

Les écarts de performance ne relèvent pas uniquement des capacités individuelles mais s'inscrivent dans des conditions différenciées d'apprentissage, d'encadrement et d'accès aux ressources éducatives. Le recours massif aux cours particuliers, devenus quasi systématiques dans certaines filières scientifiques, transforme progressivement la préparation au baccalauréat en marché parallèle de la réussite. Cette dynamique renforce les écarts entre les élèves selon les moyens économiques et le capital culturel des familles.

Dans cette perspective, l'orientation post-bac apparaît moins comme un simple mécanisme de sélection que comme un révélateur des inégalités cumulées au long du parcours scolaire. Cette étude vise à analyser comment les dispositifs d'orientation et les formes d'accompagnement — institutionnelles et familiales — participent à la structuration inégalitaire des trajectoires éducatives en contexte algérien.

L'approche théorique mobilisée — combinant reproduction sociale (Bourdieu), inégalités de choix (Boudon), justice scolaire (Dubet) et encadrement différencié (van Zanten ; Valarcher) — conduit à considérer l'orientation post-baccalauréat comme un processus socialement structuré, dans lequel la performance scolaire, les ressources familiales et les dispositifs d'accompagnement interagissent pour produire des trajectoires différenciées.

Dans cette perspective, la moyenne d'accès aux filières universitaires ne peut être interprétée comme un indicateur neutre de mérite individuel. Elle résulte de conditions sociales de préparation inégales, liées à la distribution du capital culturel (Bourdieu,

1979), aux stratégies éducatives familiales (Boudon, 1973) et à l'accès différencié aux ressources d'encadrement (van Zanten, 2015 ; Valarcher, 2025). La montée du soutien scolaire privé, particulièrement marquée dans les filières scientifiques, renforce cette différenciation en introduisant une dimension marchande dans la production de la réussite.

Dans le même temps, le modèle d'orientation fondé sur des seuils chiffrés stricts s'inscrit dans une logique méritocratique formelle qui tend à invisibiliser les écarts de conditions d'apprentissage. Comme le montrent Dubet (1994) et Dubet & Duru-Bellat (2004), lorsque l'égalité des règles ne s'accompagne pas d'une égalité des conditions, le système peut produire des expériences subjectives d'injustice et des orientations contraintes.

À partir de ce cadre analytique, l'étude s'organise autour de deux hypothèses centrales.

Hypothèse 1

La performance scolaire qui conditionne l'orientation post-baccalauréat est fortement liée aux formes d'encadrement pédagogique — scolaire et extrascolaire — inégalement accessibles selon les ressources économiques, culturelles et informationnelles des familles ; le développement du soutien privé contribue ainsi à transformer les inégalités sociales en inégalités de préparation et de performance.

Hypothèse 2

Un système d'orientation fondé principalement sur des seuils chiffrés de sélection tend à reproduire les inégalités sociales de parcours en convertissant des écarts de conditions de préparation en écarts d'accès aux filières sélectives, générant des orientations contraintes et un sentiment d'injustice scolaire chez les élèves les moins dotés en ressources d'accompagnement.

1. Cadre théorique

L'analyse des inégalités d'orientation post-baccalauréat s'inscrit dans un ensemble de travaux sociologiques qui interrogent la production scolaire des hiérarchies sociales, les mécanismes de différenciation des parcours et les formes contemporaines d'encadrement éducatif. Plusieurs traditions théoriques permettent d'éclairer ce phénomène : la théorie de la reproduction sociale, l'approche des inégalités de choix, la

sociologie de la justice scolaire, ainsi que les travaux récents sur la différenciation des dispositifs d'accompagnement et la marchandisation éducative.

1.1. Reproduction sociale et capital culturel : comprendre la fabrication des écarts scolaires

Le cadre bourdieusien de la reproduction scolaire permet d'éclairer la persistance des écarts de trajectoires éducatives. Selon Bourdieu et Passeron (1970), l'école contribue à convertir les inégalités sociales préexistantes en inégalités scolaires perçues comme justifiées par le mérite. Ce processus repose notamment sur la valorisation implicite d'un capital culturel inégalement distribué selon les milieux sociaux.

Le capital culturel entendu comme l'ensemble des dispositions, savoirs, codes langagiers et pratiques intellectuelles incorporées, favorise la réussite scolaire des élèves issus de milieux socialement dotés, dont les habitus sont plus proches des attentes institutionnelles (Bourdieu, 1979). Ces dispositions influencent la relation au savoir, la compréhension des attentes pédagogiques et la capacité à mobiliser des ressources d'apprentissage complémentaires.

Dans le contexte de l'orientation post-baccalauréat, cette lecture est particulièrement pertinente : la performance chiffrée qui détermine l'accès aux filières sélectives ne constitue pas une mesure pure des capacités individuelles, mais le produit de conditions sociales différenciées de préparation. Le recours aux cours particuliers, l'accès à des établissements mieux dotés, la familiarité avec les stratégies scolaires et universitaires participent de cette accumulation différentielle de capital culturel.

Comme le souligne Merle (2012), : « les inégalités scolaires contemporaines ne relèvent pas uniquement de l'accès à l'école, mais des conditions concrètes d'apprentissage et d'encadrement » (Merle,2012,p.33). L'apparente neutralité des critères de sélection masque ainsi des inégalités structurelles de production de la réussite.

1.2. Inégalités de choix et stratégies familiales : la rationalité différenciée des décisions d'orientation

La théorie des inégalités de chances développée par Raymond Boudon (1973) complète cette approche en mettant l'accent sur les mécanismes de décision et les stratégies familiales. Selon Boudon, « les inégalités scolaires ne résultent pas uniquement des écarts de réussite, mais aussi des différences dans les choix d'orientation opérés par les

familles face aux risques et aux coûts perçus des parcours éducatifs ».(Bourdieu,1973,p.51).

Les décisions d'orientation sont structurées par des arbitrages rationnels situés : les familles évaluent les probabilités de réussite, les coûts financiers, les durées d'études et les débouchés professionnels. Ces calculs varient selon la position sociale. Les familles favorisées ont tendance à investir dans des parcours longs et sélectifs, tandis que les familles modestes privilégient des trajectoires perçues comme plus sûres ou moins coûteuses.

Appliquée au contexte algérien, cette approche permet de comprendre pourquoi l'investissement massif dans les cours particuliers concerne prioritairement les filières jugées stratégiques (médecine, ingéniorat, sciences techniques). L'orientation ne relève pas seulement d'un classement scolaire mais d'un processus anticipé, préparé et soutenu par des stratégies éducatives différenciées. « L'accès à l'information, la compréhension du système d'affectation et la capacité à optimiser les choix jouent ici un rôle déterminant ». (Broccolichi & van Zanten, 2000,p23).

1.3. Justice scolaire et sentiment d'équité : entre égalité formelle et inégalités réelles

La sociologie de la justice scolaire développée par François Dubet apporte un troisième niveau d'analyse. Dans : *Sociologie de l'expérience* (1994), puis avec Duru-Bellat (2004), Dubet montre que : « l'école combine plusieurs principes de justice : l'égalité des chances, le mérite et l'équité. Or ces principes entrent souvent en tension dans les systèmes de sélection » (Dubet,1994,p.53).

Un dispositif d'orientation fondé exclusivement sur la moyenne générale incarne un principe méritocratique formel. Toutefois, lorsque les conditions de préparation sont inégalitaires, l'égalité de traitement produit paradoxalement de l'injustice réelle. Dubet souligne que la légitimité d'un système scolaire dépend non seulement de ses règles mais de la perception qu'en ont les acteurs.

Les orientations subies — filières non désirées pour quelques points manquants — génèrent un sentiment d'injustice scolaire, d'autant plus fort que les élèves ont consenti un investissement intensif. Ce décalage entre effort fourni et résultat obtenu fragilise la confiance dans le système d'orientation et nourrit des expériences scolaires négatives.

Dans cette perspective, l'orientation post-bac ne constitue pas seulement une procédure technique d'affectation, mais une épreuve sociale vécue, productrice d'effets identitaires et motivationnels.

1.4. Encadrement différencié et marchés éducatifs : la transformation contemporaine des conditions de réussite

Les travaux récents sur les politiques éducatives et les dispositifs d'accompagnement mettent en évidence une transformation majeure : la montée des formes d'encadrement différencié et le développement de marchés éducatifs parallèles. Van Zanten (2015) montre que : « les systèmes éducatifs contemporains sont traversés par des logiques hybrides mêlant action publique, initiatives privées et stratégies familiales ».(Van Aanten,2015,p.51).

L'encadrement donc scolaire ne se limite plus à l'institution : il s'étend à un ensemble de dispositifs privés — cours particuliers, écoles préparatoires, coaching éducatif — qui participent directement à la production des performances scolaires. Ces ressources sont inégalement accessibles et contribuent à renforcer les écarts de réussite.

Valarcher (2025) souligne que : « les dispositifs d'accompagnement des parcours scolaires produisent des effets différenciés selon les publics : lorsqu'ils reposent sur l'initiative et le financement familial, ils tendent à bénéficier prioritairement aux groupes socialement favorisés » (Valarcher,2025,p.43). L'accompagnement devient ainsi un facteur de stratification.

Dans le contexte étudié, la généralisation des cours particuliers, leur extension sur toute l'année scolaire et leur coût élevé traduisent une forme de marchandisation de la réussite scolaire. La performance académique devient partiellement dépendante de la capacité d'investissement économique des familles. Ce phénomène déplace une partie de la production de la réussite hors de l'école publique, contribuant à une fragmentation des conditions d'apprentissage.

1.5. Orientation, langue et contexte algérien : dimensions structurelles spécifiques

Les travaux portant sur le système éducatif algérien soulignent que les inégalités scolaires s'articulent également à des facteurs linguistiques et institutionnels. Benrabah (2019) montre que : « les politiques linguistiques éducatives produisent des effets

différenciés sur les apprentissages et la réussite, notamment dans les disciplines scientifiques » (Benrabah,2019,p.51). Les écarts de maîtrise linguistique peuvent donc amplifier les inégalités de performance.

Cherif (2020) met en évidence que : «l'orientation scolaire et universitaire en Algérie reste fortement centralisée et principalement indexée sur la performance chiffrée, avec une prise en compte limitée des projets d'élèves et des contextes sociaux » (Cherif,2020,p.39). Cette configuration renforce le poids des écarts de préparation et accentue la dimension sélective du système.

Ainsi, l'articulation entre reproduction sociale, inégalités de choix, justice scolaire et encadrement différencié offre une grille d'analyse cohérente pour comprendre comment l'orientation post-baccalauréat, loin d'être un simple mécanisme de répartition académique, constitue un espace de cristallisation des inégalités sociales et éducatives dans le contexte algérien.

2. Méthodologie de la recherche

Cette étude adopte une approche mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives afin d'analyser les mécanismes de production des inégalités d'orientation post-baccalauréat. Ce choix méthodologique vise à articuler deux niveaux d'analyse complémentaires : d'une part, la structure des écarts d'accès aux filières universitaires sélectives ; d'autre part, les pratiques d'encadrement, les stratégies familiales et les expériences vécues de l'orientation.

L'approche quantitative permet d'objectiver les seuils d'accès aux différentes filières et leur hiérarchisation, tandis que l'approche qualitative vise à comprendre les logiques d'acteurs, les formes d'accompagnement pédagogique et les stratégies d'investissement scolaire. Cette complémentarité méthodologique s'inscrit dans une perspective compréhensive des trajectoires éducatives.

2.1. Terrain et contexte de l'étude

L'enquête a été menée dans le contexte de la préparation au baccalauréat et de l'orientation post-bac en Algérie, période caractérisée par une forte intensification du travail scolaire et un recours massif aux dispositifs de soutien privé. Le terrain couvre des lycées publics et des structures privées de soutien scolaire, afin de saisir

conjointement les dimensions institutionnelles et marchandes de l'encadrement pédagogique.

Le choix de ce terrain se justifie par la centralité du baccalauréat comme mécanisme de sélection et d'affectation dans l'enseignement supérieur, ainsi que par le développement récent d'une offre privée de préparation académique jouant un rôle croissant dans la réussite scolaire.

2.2. Volet quantitatif : analyse des seuils d'accès aux filières

Le volet quantitatif repose sur l'analyse des moyennes d'accès aux principales filières universitaires sur plusieurs spécialités : médecine, écoles d'ingéniorat, filières scientifiques générales, lettres et sciences sociales. Les données exploitées proviennent des barres d'admission publiées lors des campagnes d'orientation universitaire.

L'analyse vise à :

- identifier la hiérarchie des filières selon les seuils d'accès
- mesurer les écarts de moyennes entre filières sélectives et non sélectives
- mettre en évidence les effets de seuil
- objectiver la structure de la compétition scolaire

Ces données sont utilisées comme indicateurs structurels de la sélectivité du système d'orientation.

2.3. Volet qualitatif : enquête par entretiens

Le volet qualitatif repose sur une enquête par entretiens semi-directifs menée auprès de trois catégories d'acteurs :

- élèves de classes terminales
- parents d'élèves
- enseignants du secondaire et intervenants en soutien privé

Ce choix d'acteurs permet de croiser les points de vue sur les pratiques d'encadrement, les stratégies de préparation, les arbitrages d'orientation et les perceptions du système de sélection.

2.4. Échantillonnage

L'échantillonnage est raisonné et diversifié, visant à représenter une pluralité de situations scolaires et sociales. Les critères de variation retenus sont :

- filière de baccalauréat (scientifique, mathématique, lettres, technique)
- recours ou non aux cours particuliers
- intensité du soutien privé
- diversité des milieux socio-économiques
- localisation (urbain / périurbain lorsque possible)

L'objectif n'est pas la représentativité statistique mais la diversité analytique des configurations d'encadrement et de trajectoires.

3. Dispositif d'enquête et déroulement du terrain

L'enquête de terrain a été conduite dans la ville de Mascara durant le mois d'octobre 2025. Elle a porté sur les pratiques de préparation au baccalauréat et les formes d'encadrement pédagogique extrascolaire, à partir d'investigations menées dans plusieurs lycées publics et dans des établissements privés de soutien scolaire. La ville constitue un site d'observation pertinent en raison de la forte densité de structures privées de préparation académique, estimées à plus de trente établissements.

Le recueil des données repose sur une enquête de terrain combinant observations, entretiens semi-directifs et questionnaires courts administrés de manière directe auprès des acteurs présents sur les lieux d'étude.

3.1. Population enquêtée

L'enquête a concerné trois catégories d'acteurs :

- plus de 85 élèves inscrits dans différentes spécialités du cycle secondaire (scientifiques, techniques, littéraires, langues, économie-gestion)
- plus de 20 parents d'élèves, rencontrés principalement à la sortie des écoles privées de soutien
- des enseignants du secondaire et enseignants intervenant dans le soutien privé, interrogés de manière informelle dans les deux contextes

La diversité des filières représentées visait à comparer les pratiques d'encadrement selon la spécialisation scolaire et le poids des disciplines d'examen.

3.2. Recueil des données auprès des élèves

Les entretiens menés auprès des élèves portaient sur :

- le recours aux cours particuliers
- le volume horaire de travail extrascolaire
- la perception du rôle du lycée
- les stratégies de préparation au baccalauréat
- l'organisation concrète de la semaine d'étude
- les objectifs de moyenne et de filière post-bac

Une tendance forte ressort des discours recueillis : une redéfinition du rôle du lycée dans l'année du baccalauréat. De nombreux élèves déclarent ne plus considérer l'établissement comme le lieu principal d'apprentissage. La présence au lycée est décrite comme motivée par des obligations administratives et réglementaires plutôt que pédagogiques : éviter les absences sanctionnées, passer les examens, récupérer les bulletins scolaires ou maintenir une inscription régulière.

D'autres motifs évoqués relèvent de la sociabilité scolaire : travail de groupe, échanges de sujets et d'annales, coordination avec les camarades d'autres classes. La préparation académique jugée décisive est majoritairement associée aux cours particuliers et au travail personnel à domicile.

3.3. Recueil des données auprès des parents

Les entretiens avec les parents ont été réalisés principalement devant les établissements privés de soutien scolaire, aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Les échanges ont porté sur :

- l'origine de la décision de recourir aux cours particuliers
- les objectifs de moyenne et de mention au baccalauréat
- l'évaluation des effets du soutien privé
- la perception de la charge de travail et de la fatigue des élèves
- les aspirations en matière de spécialités post-bac
- les inquiétudes liées aux seuils d'accès et aux épreuves

Les réponses indiquent que la décision de recourir aux cours particuliers relève majoritairement de l'initiative parentale. Les parents déclarent s'informer activement

sur la réputation des enseignants, leurs taux de réussite et les résultats obtenus par leurs anciens élèves. Dans certains cas, les préférences des élèves pour des enseignants spécifiques interviennent, notamment par effet de réputation entre pairs.

La majorité des parents exprime des attentes élevées en matière de résultats au baccalauréat, tout en formulant plusieurs sources d'inquiétude : difficulté des épreuves scientifiques, hausse continue des seuils d'accès aux filières médicales et aux grandes écoles, risque de blocage psychologique le jour de l'examen.

Les parents se déclarent globalement satisfaits du soutien privé, tout en reconnaissant la fatigue et la saturation de leurs enfants. Cette surcharge est fréquemment attribuée à la densité des programmes officiels. Les aspirations d'orientation exprimées par les parents privilégient largement les filières scientifiques et techniques ; pour les filières littéraires, les orientations envisagées concernent principalement l'enseignement, les carrières militaires ou les corps de sécurité.

3.4. Recueil des données auprès des enseignants

Des échanges ont également été conduits avec des enseignants exerçant dans les lycées et dans les structures privées. Les enseignants du secondaire confirment une baisse notable de l'assiduité des élèves de classes terminales. Selon leurs déclarations, de nombreux élèves se présentent essentiellement pour les évaluations obligatoires.

Plusieurs enseignants interrogés indiquent percevoir une implication plus soutenue des élèves dans les structures privées de soutien, où les groupes sont plus restreints et l'objectif d'examen plus explicitement ciblé.

3.5. Temporalité et contexte d'observation

Le choix du mois d'octobre correspond à une phase précoce mais déjà active de la préparation au baccalauréat, marquée par la mise en place des inscriptions dans les dispositifs de soutien privé. Cette temporalité a permis d'observer le démarrage des stratégies d'encadrement intensif, souvent engagées dès la fin de l'été pour certaines filières scientifiques et techniques.

4. Résultats de l'enquête de terrain

4.1. Une généralisation du recours aux cours particuliers selon les filières

Les données recueillies auprès des élèves montrent une extension massive du recours aux cours particuliers dans l'année du baccalauréat. Parmi les 85 élèves interrogés, 87 % déclarent suivre un soutien privé régulier dans au moins une discipline d'examen. Cette proportion atteint un niveau quasi total dans les filières scientifiques et techniques.

La répartition du soutien pédagogique diffère selon les filières.

- **filières scientifiques et techniques** : mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles et disciplines techniques (mécanique, électrique, génie civil)
- **filières langues** : arabe, français, anglais, espagnol, allemand
- **filières lettres/philosophie** : philosophie, arabe, histoire-géographie
- **économie-gestion** : comptabilité, statistiques, gestion

Le soutien privé ne se limite pas à une remédiation ponctuelle : il s'inscrit dans une logique de préparation systématique à l'examen. Dans les filières scientifiques, les cours débutent fréquemment dès le mois d'août et se poursuivent jusqu'en juin, incluant les vacances scolaires. Cette continuité transforme la préparation au baccalauréat en cycle d'entraînement intensif.

Les enseignants sont choisis principalement selon leur réputation locale, fondée sur les taux de réussite antérieurs de leurs élèves et leur capacité supposée à anticiper les types d'exercices proposés à l'examen. La réputation constitue ainsi un critère structurant du marché local du soutien scolaire.

4.2. Intensification pédagogique et cumul des dispositifs de soutien

L'enquête met en évidence des formes d'intensification du soutien. Parmi les élèves suivant des cours particuliers, 25 % déclarent suivre la même matière auprès de deux enseignants différents, principalement dans les disciplines scientifiques jugées stratégiques. Cette pratique de double encadrement vise à sécuriser la performance dans les matières à fort coefficient et à seuil élevé d'orientation.

Par ailleurs, 15 % des élèves bénéficient de cours individuels à domicile, impliquant le déplacement de l'enseignant. Cette formule est associée à un coût supérieur et concerne majoritairement des familles disposant de ressources économiques plus élevées.

Les tarifs varient selon :

- la réputation de l'enseignant

- son historique de réussite au baccalauréat
- la taille des groupes
- le format (collectif vs individuel)

Plus les groupes sont restreints, plus le coût par élève augmente. Cette structuration tarifaire introduit une différenciation économique directe dans l'accès aux conditions d'apprentissage.

4.3. Inégalités d'accès et encadrement différencié

Les 13 % d'élèves ne suivant pas ou partiellement les cours particuliers appartiennent majoritairement à des milieux économiquement plus contraints. Ces élèves limitent leur soutien à une ou deux matières ou y renoncent totalement. Ils cumulent ainsi une double contrainte : un encadrement scolaire ordinaire jugé insuffisant et une impossibilité d'accès complet au soutien privé.

Cette différenciation d'accès produit des écarts de préparation déclarés. Les élèves bénéficiant d'un encadrement complet décrivent des rythmes d'entraînement intensif, des séries d'exercices ciblés et des simulations d'épreuves régulières. Les autres évoquent une préparation plus fragmentée.

Ces observations confirment l'existence d'un encadrement pédagogique stratifié, dépendant des ressources familiales et du capital informationnel des parents.

4.4. Redéfinition du rôle du lycée dans l'année du baccalauréat

Un résultat marquant concerne la transformation de la place du lycée dans la préparation à l'examen. 53 % des élèves interrogés déclarent s'absenter régulièrement des cours, privilégiant le travail à domicile et les cours particuliers.

Les discours d'élèves convergent vers une même représentation : le lycée n'est plus perçu comme le lieu central d'apprentissage pour la préparation au baccalauréat. Les motifs de présence évoqués sont principalement :

- obligations administratives
- examens obligatoires
- récupération des bulletins
- pression parentale
- travail collectif entre pairs

- échange de sujets et d'annales

La préparation jugée décisive est associée au soutien privé. Plusieurs enseignants du secondaire confirment cette baisse d'assiduité et indiquent que de nombreux élèves se présentent principalement lors des évaluations. Certains déclarent observer une implication plus forte des élèves dans les structures privées, où les groupes sont réduits et l'objectif d'examen explicite.

On observe ainsi un déplacement fonctionnel du centre de gravité pédagogique, du lycée vers les écoles privées de soutien.

4.5. Logiques parentales d'investissement éducatif

Les entretiens avec plus de 20 parents révèlent une forte implication parentale dans les décisions d'encadrement. La décision de recourir aux cours particuliers est majoritairement présentée comme parentale. Les parents déclarent enquêter sur la réputation des enseignants, comparer les taux de réussite et imposer un suivi dans plusieurs matières.

Les objectifs visés sont élevés : mentions, moyennes maximales, accès aux filières médicales, pharmaceutiques et aux grandes écoles. Les inquiétudes portent sur:

- difficulté des épreuves scientifiques
- hausse annuelle des seuils d'accès
- risque de blocage le jour de l'examen

Les parents reconnaissent la fatigue et la saturation de leurs enfants mais considèrent l'intensification comme nécessaire au regard de la compétition scolaire.

4.6. Charge de travail et fatigue scolaire

L'ensemble des observations souligne une surcharge de travail importante. La combinaison lycée + soutien privé + travail personnel produit une continuité d'étude quasi permanente. De nombreux élèves décrivent une fatigue accumulée et une pression constante de performance. Les parents eux-mêmes reconnaissent un risque de saturation psychologique.

L'analyse des entretiens menés auprès des élèves, des parents et des enseignants a permis d'identifier des régularités discursives fortes. Le tableau suivant présente une synthèse thématique des tendances observées.

Acteurs interrogés	**Thèmes abordés**	**Tendances dominantes observées**	**Extraits / formulations typiques recueillies**
Élèves (n ≈ 85)	Rôle du lycée	Le lycée n'est plus perçu comme lieu principal d'apprentissage	« On va au lycée pour les absences et les examens » ; « Le vrai travail se fait aux cours particuliers »
Élèves	Recours aux cours particuliers	Recours massif dans toutes les filières, surtout scientifiques	Inscription quasi systématique en maths, physique, chimie, sciences techniques
Élèves	Organisation du travail	Double scolarisation : lycée + écoles privées	Journées prolongées, cours jusqu'à tard le soir
Élèves	Absences	Absentéisme stratégique	53 % déclarent privilégier la préparation à domicile + cours privés
Élèves	Pression et fatigue	Sentiment de saturation	Fatigue, stress, surcharge cognitive
Parents (n > 20)	Décision de recours aux cours	Décision majoritairement parentale	« C'est nous qui choisissons les enseignants »
Parents	Choix des enseignants	Basé sur réputation et taux de réussite	Recherche d'enseignants "qui prévoient les sujets"
Parents	Objectifs	Viser mentions élevées et filières sélectives	Médecine, écoles supérieures, ingéniorat
Parents	Perception de la fatigue	Saturation reconnue mais acceptée	« C'est lourd, mais nécessaire »
Parents	Inquiétudes	Hausse des seuils d'accès + difficulté des matières scientifiques	Peur de "perdre quelques points"
Enseignants (lycées)	Présence des élèves	Forte baisse d'assiduité	Élèves présents surtout aux examens

Enseignants	Position sur cours privés	Déplacement de l'engagement vers le privé	Élèves plus attentifs en cours privés
Enseignants	Climat scolaire	Désengagement partiel du lycée	Fonction certificative plus que formative

Tableau 1 : Synthèse des résultats des entretiens de terrain (Mascara, octobre 2025)

Les entretiens menés auprès des élèves, des parents et des enseignants montrent un déplacement du lieu perçu de la préparation au baccalauréat : le lycée apparaît davantage comme un espace de contrôle et de certification, tandis que l'apprentissage jugé déterminant est externalisé vers les cours particuliers. Les élèves décrivent des pratiques d'absentéisme stratégique et une forte dépendance au soutien privé, surtout dans les disciplines scientifiques et techniques.

Les parents jouent un rôle central dans l'organisation de cet encadrement, en sélectionnant les enseignants selon leur réputation et leurs résultats. Malgré la reconnaissance d'une fatigue et d'une pression importantes chez les élèves, cet investissement est considéré comme nécessaire pour accéder aux filières sélectives. Les enseignants confirment, de leur côté, la baisse d'assiduité et le transfert d'engagement vers les structures privées.

Ces constats rejoignent les analyses de la reproduction des inégalités scolaires et de l'encadrement différencié (Bourdieu ; van Zanten), en montrant que les écarts de ressources d'accompagnement influencent directement les conditions de performance et d'orientation.

5. Discussion : Encadrement différencié, sélection par seuils et transformation marchande de la réussite scolaire

Les résultats de l'enquête mettent en évidence une transformation profonde des conditions de préparation au baccalauréat et, par extension, des mécanismes d'accès aux filières post-baccalauréat. Trois dynamiques majeures émergent : la généralisation du soutien privé, la différenciation économique de l'encadrement pédagogique et le déplacement du centre effectif de la préparation scolaire hors de l'institution publique. Ces constats permettent d'éclairer empiriquement les deux hypothèses de recherche et de les inscrire dans les cadres théoriques mobilisés.

5.1. Encadrement différencié et production sociale de la performance scolaire

La première hypothèse posait que la performance scolaire conditionnant l'orientation post-baccalauréat dépend fortement des formes d'encadrement pédagogique — scolaire et extrascolaire — inégalement accessibles selon les ressources familiales. Les résultats de terrain confirment nettement cette proposition.

Le recours massif aux cours particuliers (87 % des élèves interrogés), leur intensité temporelle, ainsi que le cumul de dispositifs (double encadrement dans certaines matières, cours individuels à domicile) indiquent que la réussite au baccalauréat s'inscrit désormais dans un régime de préparation intensifiée largement externalisé. La performance mesurée par la moyenne d'examen apparaît ainsi comme le produit d'un investissement pédagogique et économique différencié.

Cette configuration rejoint l'analyse de Bourdieu et Passeron (1970) selon laquelle : « l'école transforme des inégalités de ressources en inégalités de résultats légitimes ». Le capital culturel ne se limite plus aux dispositions familiales incorporées, mais s'étend ici aux ressources pédagogiques achetées sur un marché du soutien scolaire. L'avantage scolaire tend ainsi à devenir partiellement monétisable.

Les travaux de van Zanten (2015) sur l'hybridation des régulations éducatives éclairent également cette évolution : « la production de la réussite se déplace vers des dispositifs privés, investis par les familles comme instruments d'optimisation scolaire ». (Van Zanten,2015,p.37). L'encadrement n'est plus seulement institutionnel ; il devient stratifié et concurrentiel.

5.2. Stratégies familiales et rationalité d'investissement éducatif

Les données recueillies auprès des parents confirment l'existence de stratégies éducatives actives et socialement situées. Le choix des enseignants selon leur réputation, le suivi des taux de réussite, le cumul de cours dans les matières à fort coefficient traduisent des logiques d'optimisation cohérentes avec l'approche de Boudon (1973).

Dans cette perspective, les familles procèdent à des arbitrages coûts–bénéfices : investissement financier élevé contre probabilité accrue d'accès aux filières sélectives. Les inquiétudes exprimées — hausse des seuils, difficulté des épreuves, risque d'échec — renforcent ces stratégies d'intensification.

Les résultats montrent toutefois que ces stratégies sont inégalement accessibles. Les élèves issus de milieux économiquement contraints limitent ou réduisent le recours au soutien privé. L'inégalité ne porte donc pas uniquement sur le niveau scolaire, mais sur la capacité à déployer des stratégies d'investissement éducatif.

5.3. Déplacement du centre pédagogique et affaiblissement fonctionnel du lycée

L'un des résultats les plus significatifs concerne la redéfinition du rôle du lycée. Le taux élevé d'absentéisme déclaré (53 %) et les discours d'élèves indiquant que l'apprentissage décisif se déroule désormais dans les écoles privées traduisent un déplacement fonctionnel du centre de la préparation académique.

Le lycée conserve une fonction administrative, certificative et sociale, mais perd — pour une part des élèves — sa centralité pédagogique dans l'année du baccalauréat. Cette évolution peut être interprétée comme un effet indirect de la pression sélective exercée par le système d'orientation : lorsque la performance chiffrée devient déterminante, les dispositifs perçus comme les plus efficaces sont privilégiés, même s'ils sont externes à l'institution.

Cette situation produit une forme de dualisation pédagogique : enseignement public formel d'un côté, préparation intensive privée de l'autre.

5.4. Sélection par seuils et reproduction des inégalités de trajectoire

La seconde hypothèse concernait les effets d'un système d'orientation fondé sur des seuils chiffrés stricts. Les résultats empiriques montrent que la compétition se concentre sur quelques filières fortement hiérarchisées (médecine, pharmacie, écoles supérieures), avec une anticipation forte des seuils par les familles.

Dans ce contexte, des écarts minimes de moyenne produisent des différences majeures de trajectoire. Or, lorsque ces écarts sont eux-mêmes liés à des conditions inégales de préparation, le mécanisme de sélection tend à reconvertir des inégalités sociales en inégalités d'orientation.

Cette dynamique correspond à la critique de la méritocratie formelle développée par Dubet (1994) et Dubet & Duru-Bellat (2004) : l'égalité des règles de sélection ne garantit pas la justice scolaire lorsque les conditions de production de la performance sont

inégalitaires. Les discours d'élèves sur la pression, la peur de « perdre des points » et l'orientation subie illustrent cette tension.

5.5. Vers une marchandisation de la réussite scolaire

L'ensemble des résultats suggère une évolution vers une marchandisation partielle de la réussite scolaire. Le soutien privé ne joue plus un rôle périphérique de remédiation, mais devient une composante structurelle de la préparation à l'examen. Les prix différenciés selon la réputation, la taille des groupes et le format individualisé introduisent une logique de marché dans l'accès aux conditions de réussite.

Cette transformation rejoint les analyses contemporaines des marchés éducatifs (van Zanten, 2015) : « lorsque la performance scolaire dépend de ressources achetables, les inégalités sociales se traduisent directement en inégalités d'avantage scolaire » (Van Zentan,2015,p.29). Cette approche est donc particulièrement pertinente dans notre étude, où le recours massif au soutien privé payant et la sélection des enseignants selon leur réputation illustrent concrètement des mécanismes de mise en marché de la préparation scolaire.

6. Conclusion

Cette étude met en évidence que l'orientation post-baccalauréat en contexte algérien, bien que fondée sur des critères chiffrés présentés comme méritocratiques, s'inscrit dans des conditions sociales et pédagogiques profondément différenciées. Les résultats montrent que la performance scolaire déterminant l'accès aux filières sélectives est largement tributaire des formes d'encadrement extrascolaire, aujourd'hui massivement externalisées vers un marché du soutien privé. L'intensification des cours particuliers, leur coût variable et leur accès inégal produisent des écarts cumulatifs de préparation qui se traduisent ensuite en écarts d'orientation.

L'enquête révèle également un déplacement du centre effectif de la préparation académique du lycée vers les structures privées, ainsi qu'une implication parentale forte dans les stratégies d'optimisation scolaire. Dans un système d'affectation structuré par des seuils stricts, ces différences de ressources et d'encadrement tendent à reconvertir les inégalités sociales en inégalités de trajectoires universitaires, générant par ailleurs des situations de saturation et de pression scolaire élevées.

Ces constats invitent à repenser les dispositifs d'accompagnement et d'orientation, en renforçant les mécanismes de soutien institutionnel et d'information des élèves, afin de réduire la dépendance au marché privé et de rapprocher l'égalité formelle de sélection d'une équité réelle des conditions de réussite. Ils ouvrent enfin des perspectives de recherche sur la régulation des pratiques de soutien scolaire et sur leurs effets à long terme sur les parcours étudiants.

. *Références bibliographiques*

Benrabah, M. (2019). *Éducation et politiques linguistiques en Algérie : entre inégalités et identités*. L'Harmattan.

Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances : La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Armand Colin.

Bourdieu, P. (1970). *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.

Broccolichi, S., & van Zanten, A. (2000). Les inégalités d'orientation au lycée : Une question de ressources et de réseaux. *Revue française de sociologie*, 41(2), 305–335.

Cherif, A. (2020). *L'orientation scolaire et universitaire en Algérie : Logiques institutionnelles et inégalités sociales*. OPU.

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Seuil.

Dubet, F., & Duru-Bellat, M. (2004). *L'hypocrisie scolaire : Pour un collège enfin démocratique*. Seuil.

Duru-Bellat, M. (2002). *Les inégalités sociales à l'école : Genèse et mythes*. PUF.

Merle, P. (2012). *Les inégalités scolaires*. PUF.

Valarcher, C. (2025). *Accompagner les parcours scolaires : Enjeux éducatifs et inégalités sociales à l'orientation*. ENS Éditions.

van Zanten, A. (2015). *Les politiques d'éducation : L'école entre l'État, le marché et la société civile*. PUF.